

L'AVENUE JEANNE D'ARC SE TRANSFORME !

Pour un axe plus vivant, offrant plus de place aux piétons, aux vélos, aux commerces et à la nature en ville

Phase 3 de la concertation : Présentation de l'Avant-Projet

Mardi 30 avril

18h à 20h

Réunion à destination des riverains



Déroulé de la séance

TEMPS 1 - INTRODUCTION

- accueil et présentation des animateurs et des participant.e.s
- retour sur les étapes précédentes
- point d'étape Abbaye

10 min
5 min
5 min

TEMPS 2 – PRÉSENTATION DU RÉAMÉNAGEMENT : l'avant-projet

- Enjeux et objectifs + grands principes
- Concept végétal
- Traitement des carrefours et principes de la transversalité sur les polarités
- Phasage de travaux

10 min
10 min
20 min
5 min

TEMPS 3 – TEMPS QUESTIONS / REPONSES

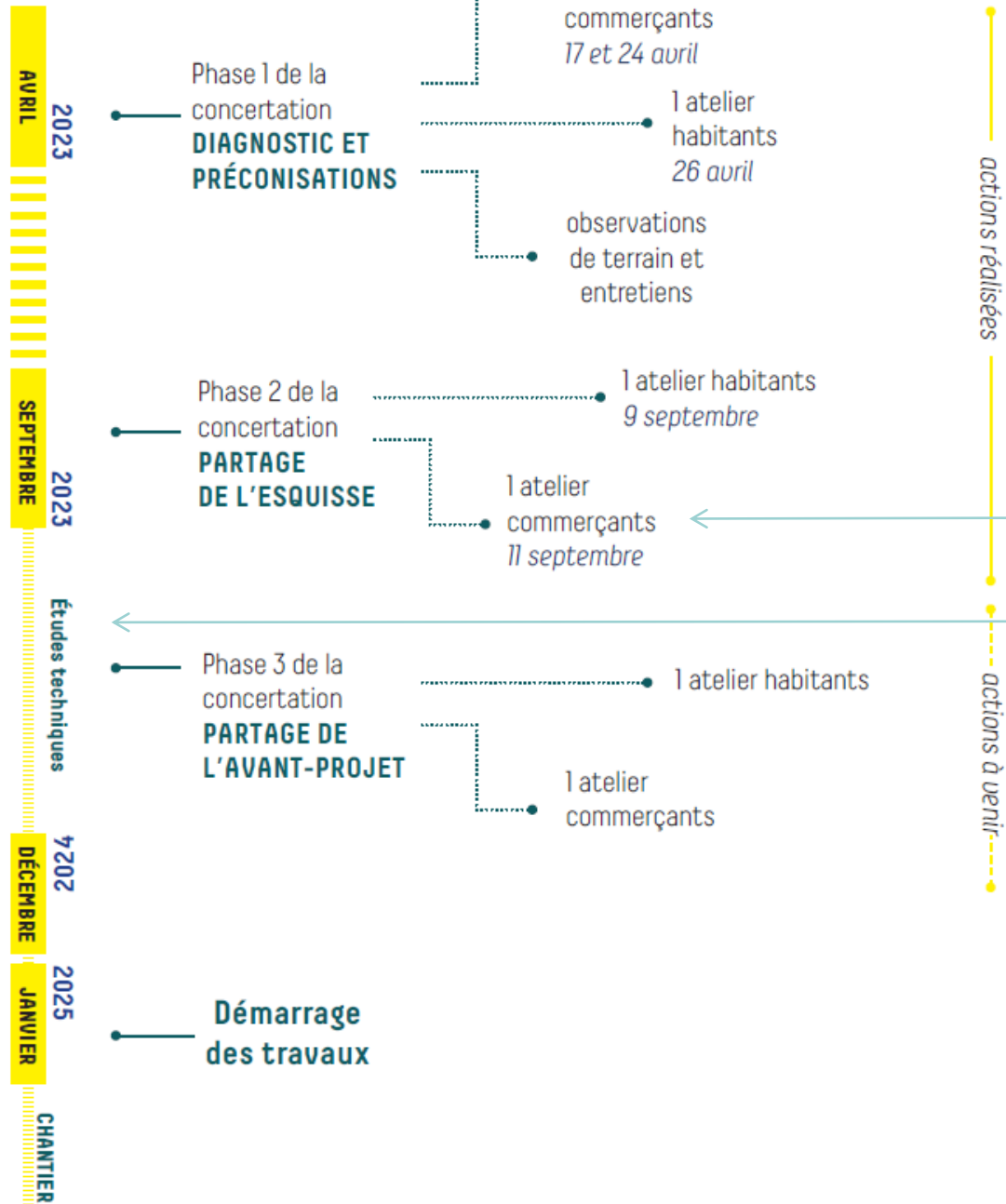
40 min

TEMPS 1

INTRODUCTION

- accueil et présentation des animateurs et des participant.e.s
- retour sur les étapes précédentes

Calendrier de la concertation



23/09/23 : Réception du courrier des Commerçants de l'Abbaye

Octobre / novembre 2023 : Étude de la demande des commerçants -> Aller / retour entre les services, présentation et validation auprès des élus

01/12/24 : Réunion commerçants en présence des élus

Mars 2024 : Rencontre de l'Union de quartier, des commerçants, Genin pour tous et des élus à l'Hôtel de ville

L'Abbaye – point d'étape



Perspective d'un cœur d'îlot, depuis la place André Charpin, vue orientée vers le Nord

Le programme

Logements en accession libre : 135 (dont 16 en habitat participatif)

Logements locatifs sociaux : 48 (32 Grenoble Habitat + 16 Actis)

Chambres étudiantes : 90 (dont la moitié conventionnée en locatif social)

500m² en rez-de-chaussée actifs

400m² local centre de santé

Les prochaines étapes

22 mai 2024 : Réunion d'information sur le projet

Planning travaux

phase 1 - îlot nord : fin 2024 – 2026

phase 2 - îlot sud : 2025 – 2027

phase 3 - îlot centre : 2026 – 2028

TEMPS 2

PRÉSENTATION DU PROJET

- Parti d'aménagement
- Traitement des carrefours des polarités de l'avenue
- Concept végétal
- Revêtements de sol, mobilier, fonctionnalités
- Calendrier prévisionnel de travaux

Rappel des objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

Sécuriser et encourager les déplacements cyclables sur l'avenue

Désimperméabiliser les sols et maximiser les plantations

- Désimperméabiliser un maximum de surface pour favoriser l'infiltration
- Renforcer le plan canopée avec une strate haute
- Donner une identité végétale à l'avenue
- Préserver les arbres remarquables et adapter le projet pour limiter les incidences sur les arbres existants.

Apaiser l'avenue et améliorer les transversalités Est-Ouest

- Valoriser les commerces et terrasses
- Aménager pour abaisser les vitesses des véhicules motorisés.
- Faciliter les traversées piétonnes
- Requalifier l'espace public de la cité de l'Abbaye en cohérence avec le projet urbain

Les invariants du projet sont :

Piste bidirectionnelle en rive Est

Maintenir les accès

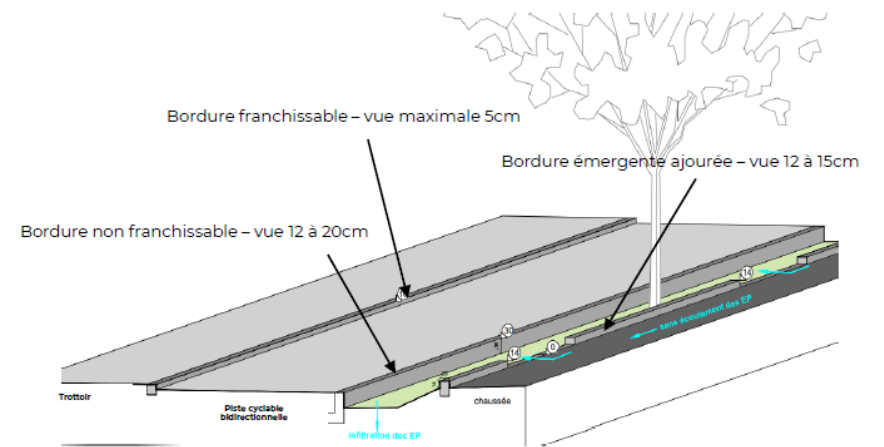
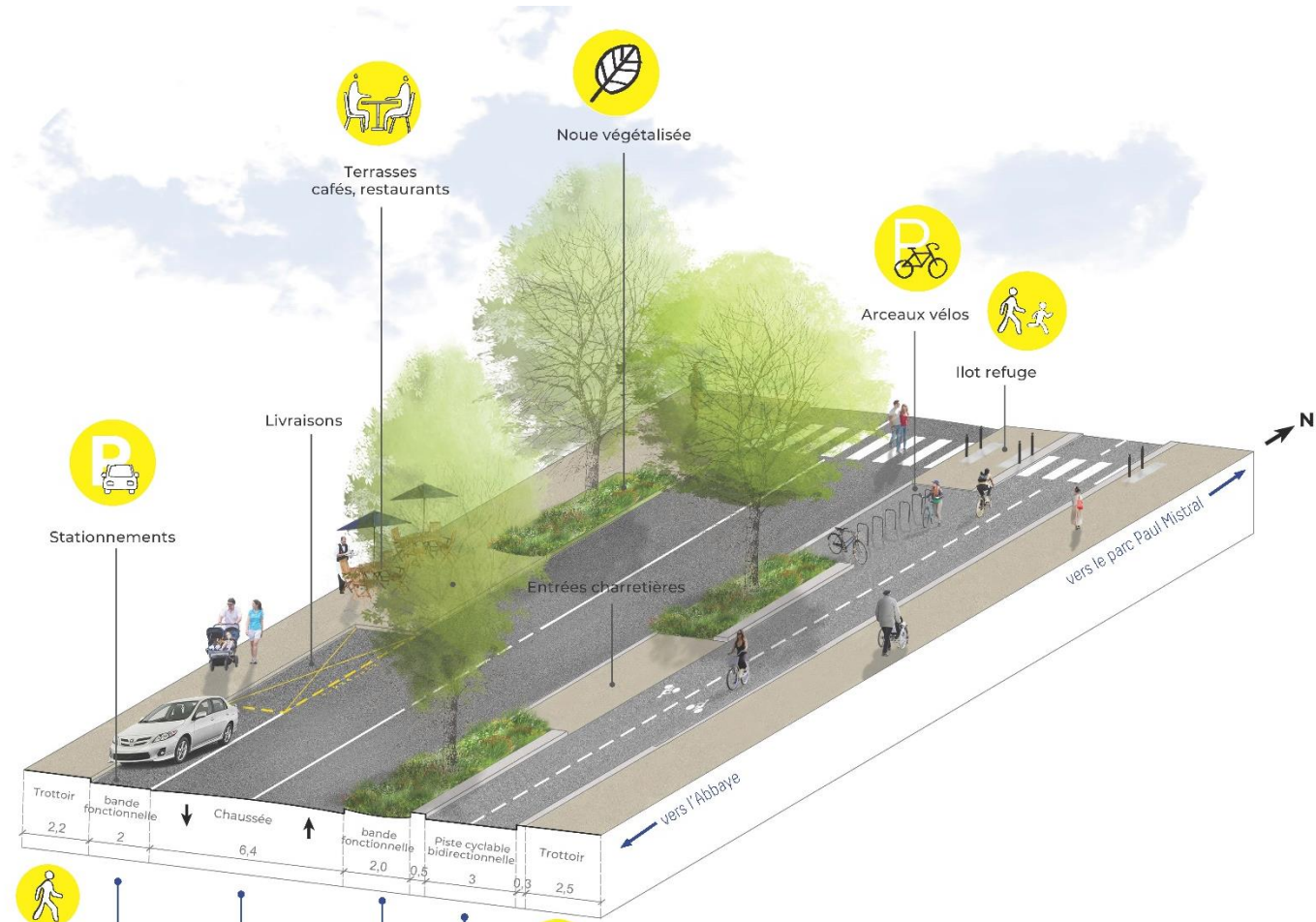
- Accès des riverains
- Accès secours
- Accès Ordures ménagères
- Accès livraisons

Limiter les impacts réseaux

- Ne pas toucher au chauffage urbain
- Adapter au maximum les aménagements pour éviter les dévoiements de réseaux sensibles

Maintenir le double sens automobile sur l'intégralité du linéaire

Grands principes d'aménagement et fonctionnalités



Axonométrie de principe avec les différentes bordures en rive Est.

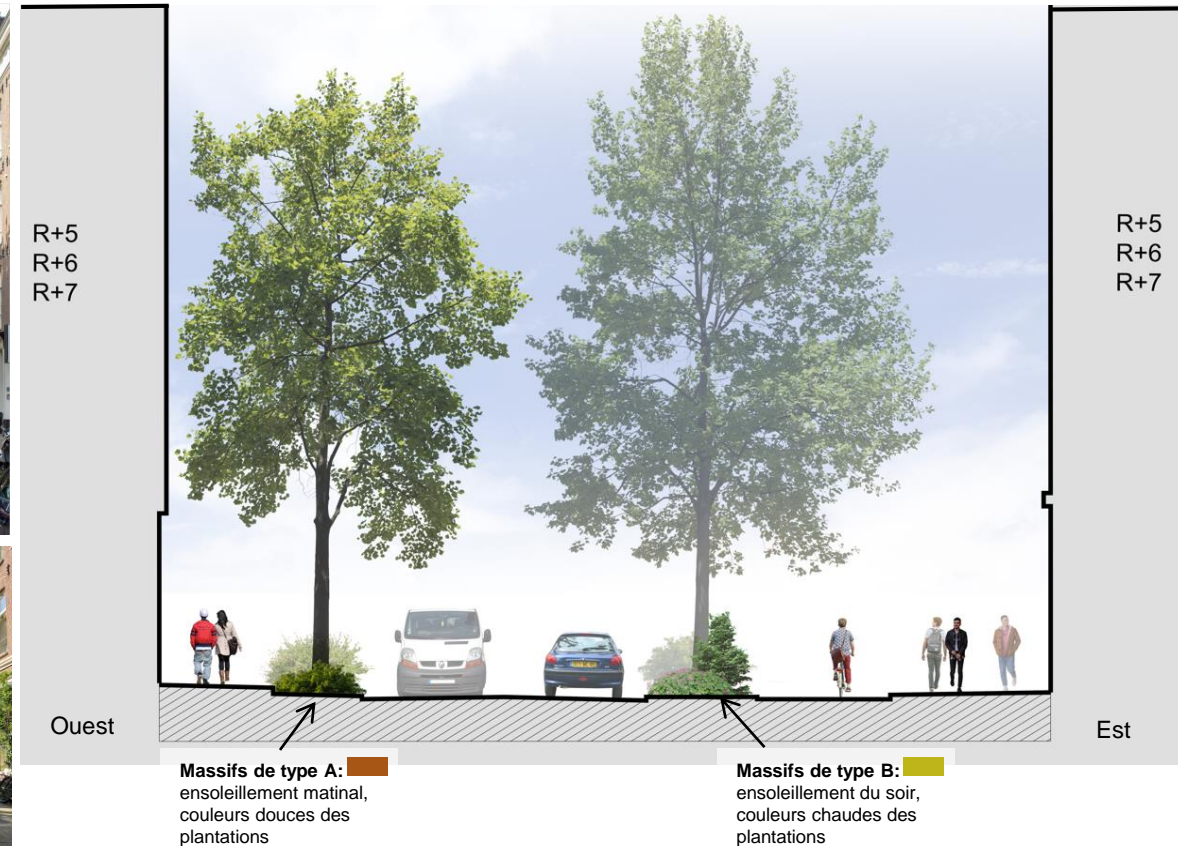
- Deux bandes fonctionnelles qui accueillent :
- Trottoir
 - Une chaussée à double-sens permettant le croisement des bus
 - Piste cyclable bi-directionnelle
 - Arceaux vélos + moto
 - éclairage public
 - ilôt refuge pour les traversées piétonnes
 - aires de présentation des ordures ménagères
 - quais bus
 - noue (jardin de pluie) végétalisée

Grands principes sur le végétal

- Intégrer les arbres existants dans une trame arborée continue (+ de 90 arbres plantés)
- Cette trame sera complétée par une strate arbustive rustique et semi-persistante de 50cm de hauteur, ainsi que par des couvre-sols persistants.

Au droit des bâtiments les plus hauts : ambiance de mail urbain planté

Strate arborée de haut jet, avec des arbres qui sont capables de limiter la perception de l'imposant volume béton qui l'accole. Ce sont des arbres dont le port est montant.



Grands principes sur le végétal

Ambiance naturelle et champêtre aux abords des bâtisses les plus basses





Lorsque les bâtiments sont beaucoup plus bas, les arbres sont davantage conduits en formes libres, légèrement remontés.

Ce sont également des arbres de première grandeur.

La strate basse sera composée de couvre-sols et vivaces, notamment lors des traversées, mais ne masquera pas la vue sur les piétons.



Traitement des carrefours et des polarités du quartier

-  Carrefour structurant
-  Pôle de vie
-  Traversée Nord-Sud d'axe secondaire
-  Traversée Est-Ouest en prolongement d'axe secondaire

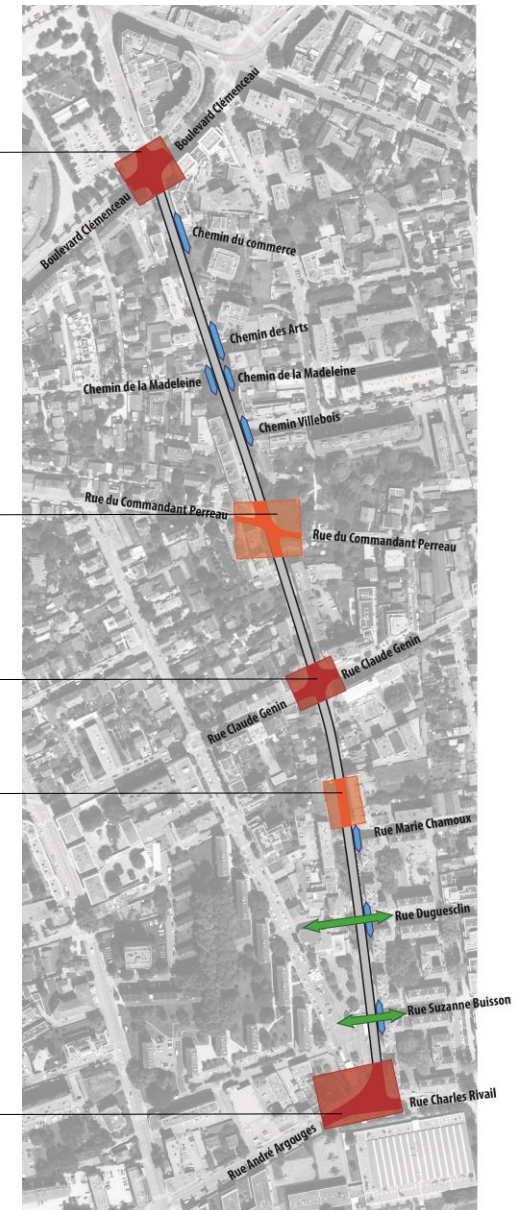
Boulevard Clémenceau

Pôle de vie : Parc Perreau

Rue Claude Genin

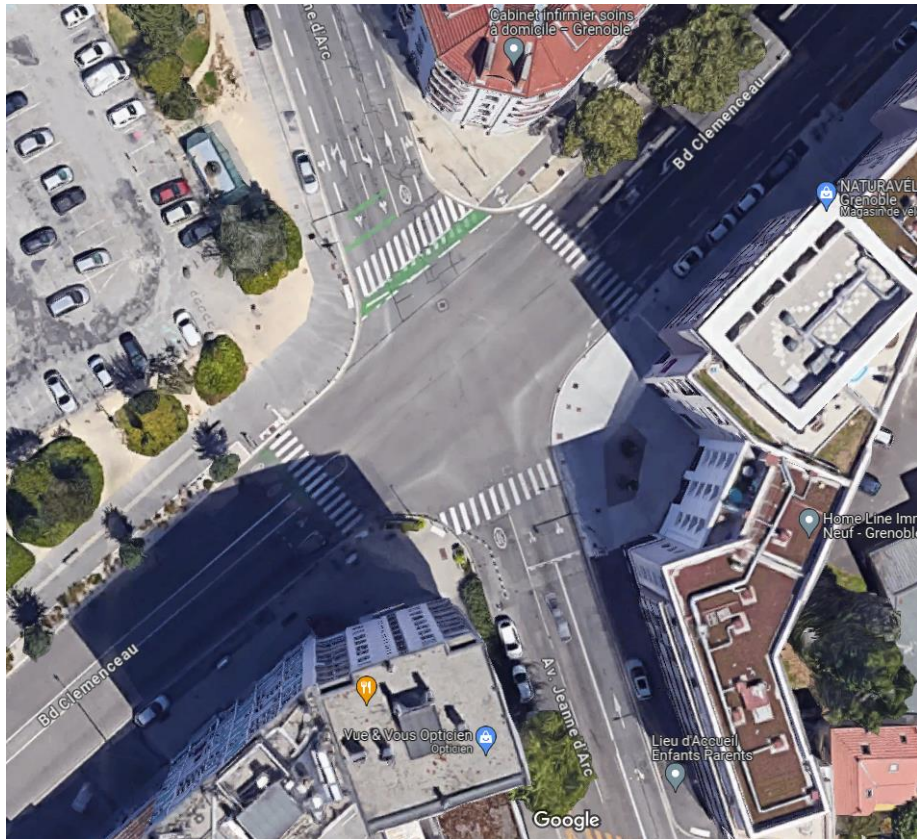
Pôle de vie Abbaye

Rue André Argouges

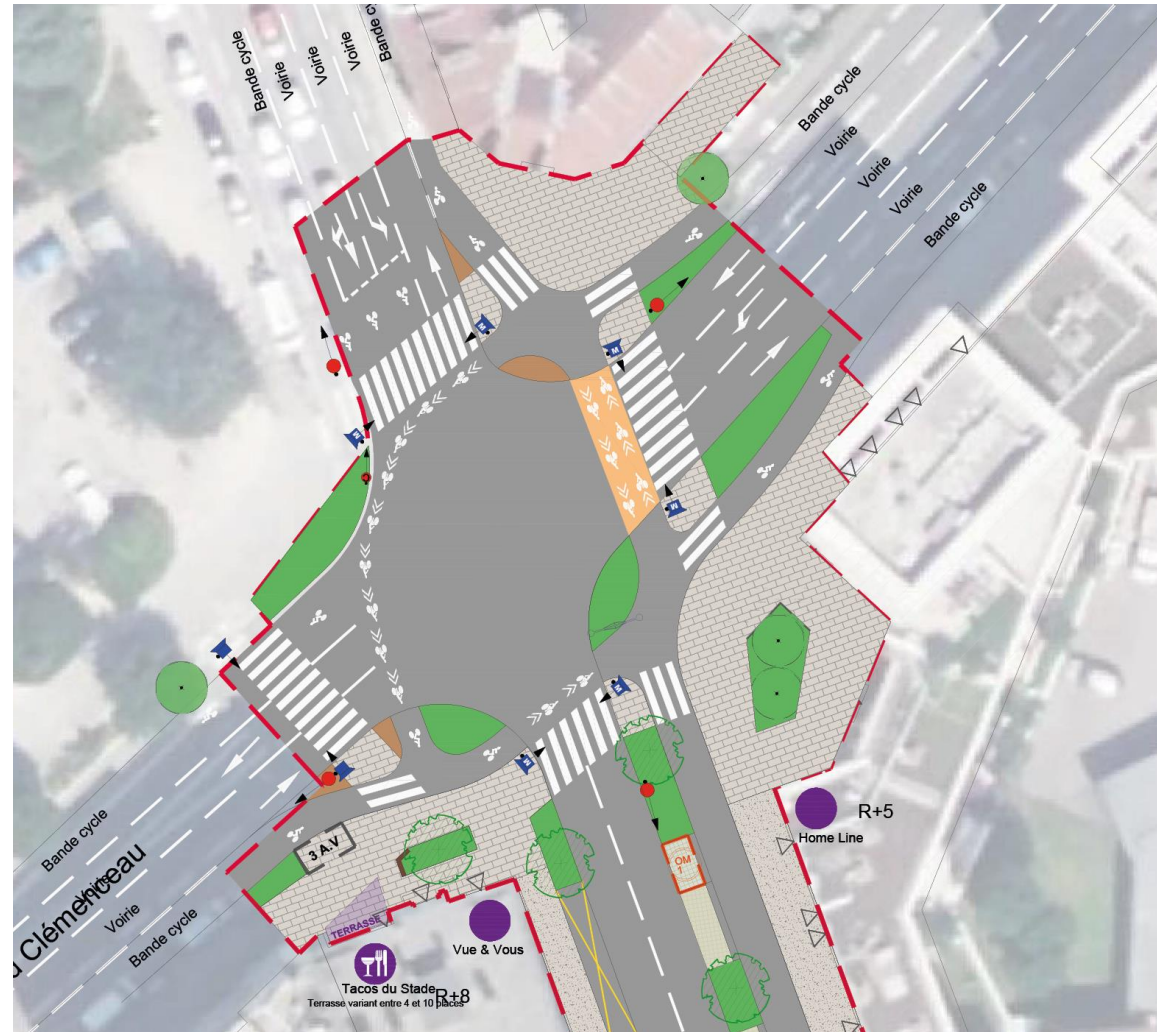


Carrefour Jeanne d'Arc / Clémenceau

Etat actuel



Objectifs à la fin des aménagements de l'Avenue Jeanne d'Arc



Aménagement compatible avec un prolongement de la piste cyclable bidirectionnelle sur Jeanne d'Arc au nord du carrefour Clémenceau à plus long-terme.

Connexion de la piste cyclable aux bandes latérales sur le Bd Clémenceau

Carrefour Jeanne d'Arc / Clémenceau

Existant



Perspective après aménagement – représentation non contractuelle



Arrêt de bus Madeleine et pôle commercial nord

Existant



Perspective après aménagement – représentation non contractuelle



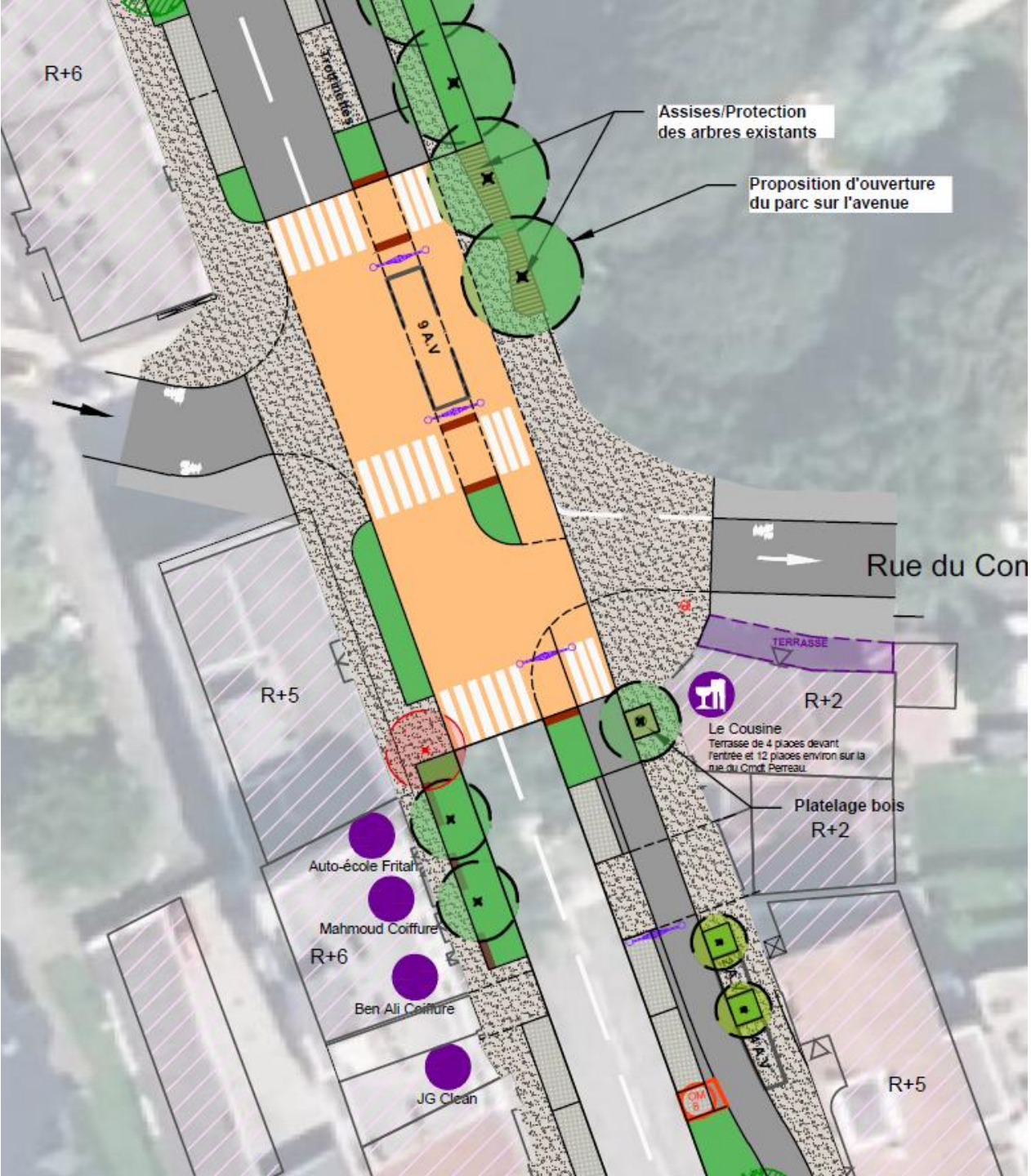
Pôle de vie Parc Commandant Perreau

Objectif à la fin des aménagements de l'Avenue Jeanne d'Arc

- les tourne-à-gauche de l'Avenue vers Perreau sont supprimés de manière à réduire les largeurs de traversée.
- les chaussées de la rue Perreau sont désaxées entre elles pour éviter le shunt à vive allure.
- la traversée se fait avec traitement de surface spécifique.

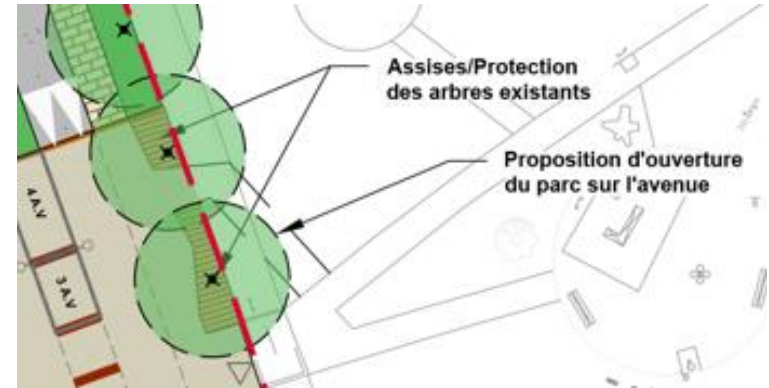
Comme pour le reste du tronçon aménagé, la logique des trottoirs traversants Nord-Sud est également respectée ici.

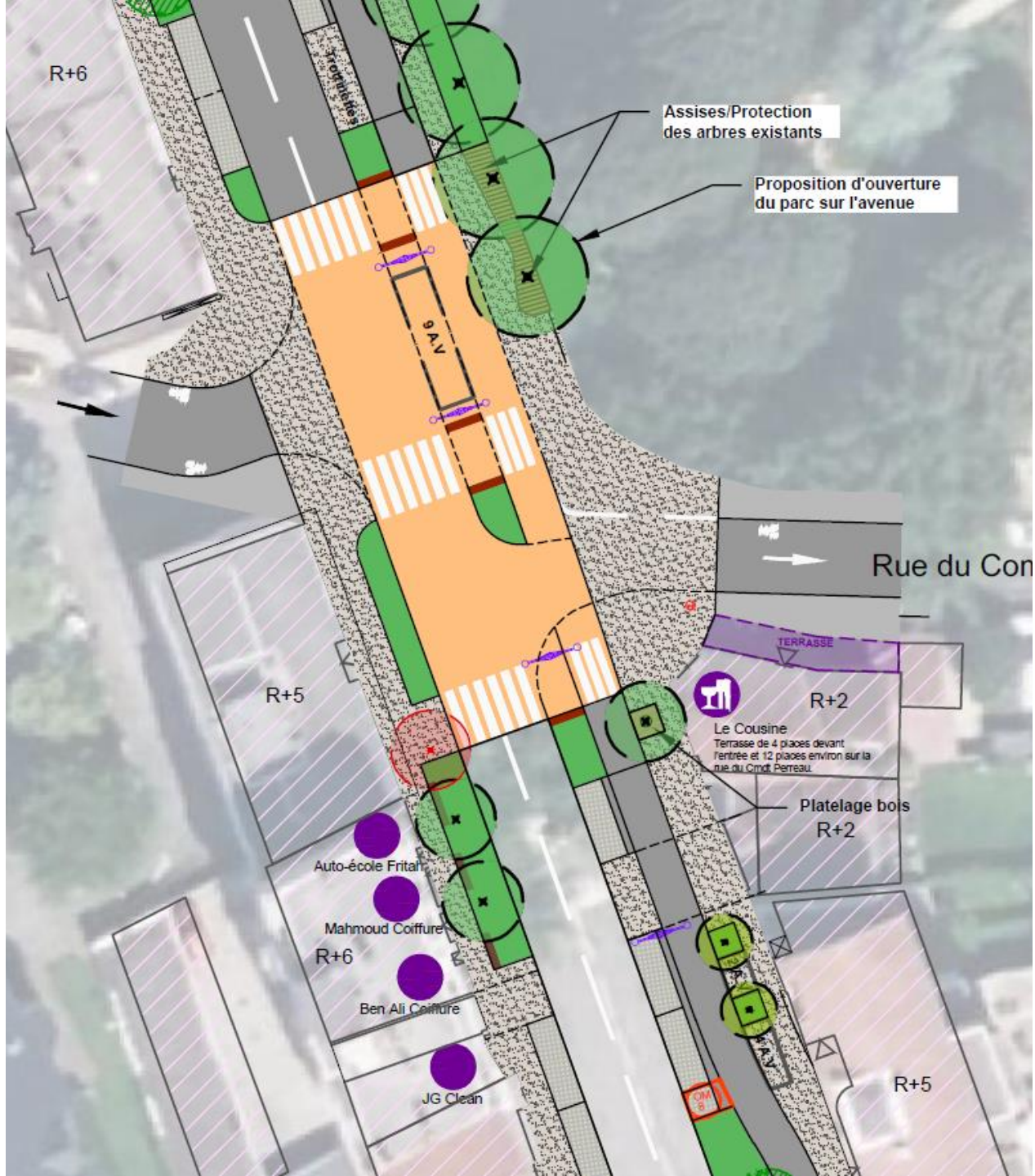




Pôle de vie Parc Commandant Perreau Mobilier de détente

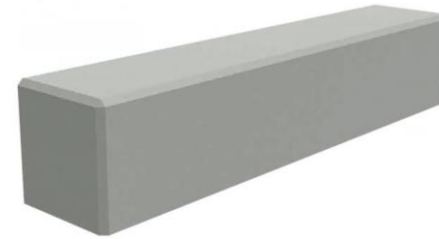
Banquette sur mesure en platelage bois – Parc du Commandant Perreau





Pôle de vie Parc Commandant Perreau Mobilier de détente

Mobilier envisagé :
Banquette sur mesure en béton



Carrefour Jeanne d'Arc / Claude Genin

Etat actuel



Objectifs à la fin des aménagements de l'Avenue Jeanne d'Arc



Apaisement du carrefour avec :

- Réduction significative de la taille du carrefour,
- Plateau surélevé,
- Suppression des feux tricolores,
- Réduction de la largeur de voirie sur Genin.

Ce carrefour ne pourra être réaménagé qu'une fois l'itinéraire de la ligne 12 modifié.

Carrefour Jeanne d'Arc / Claude Genin

Existant



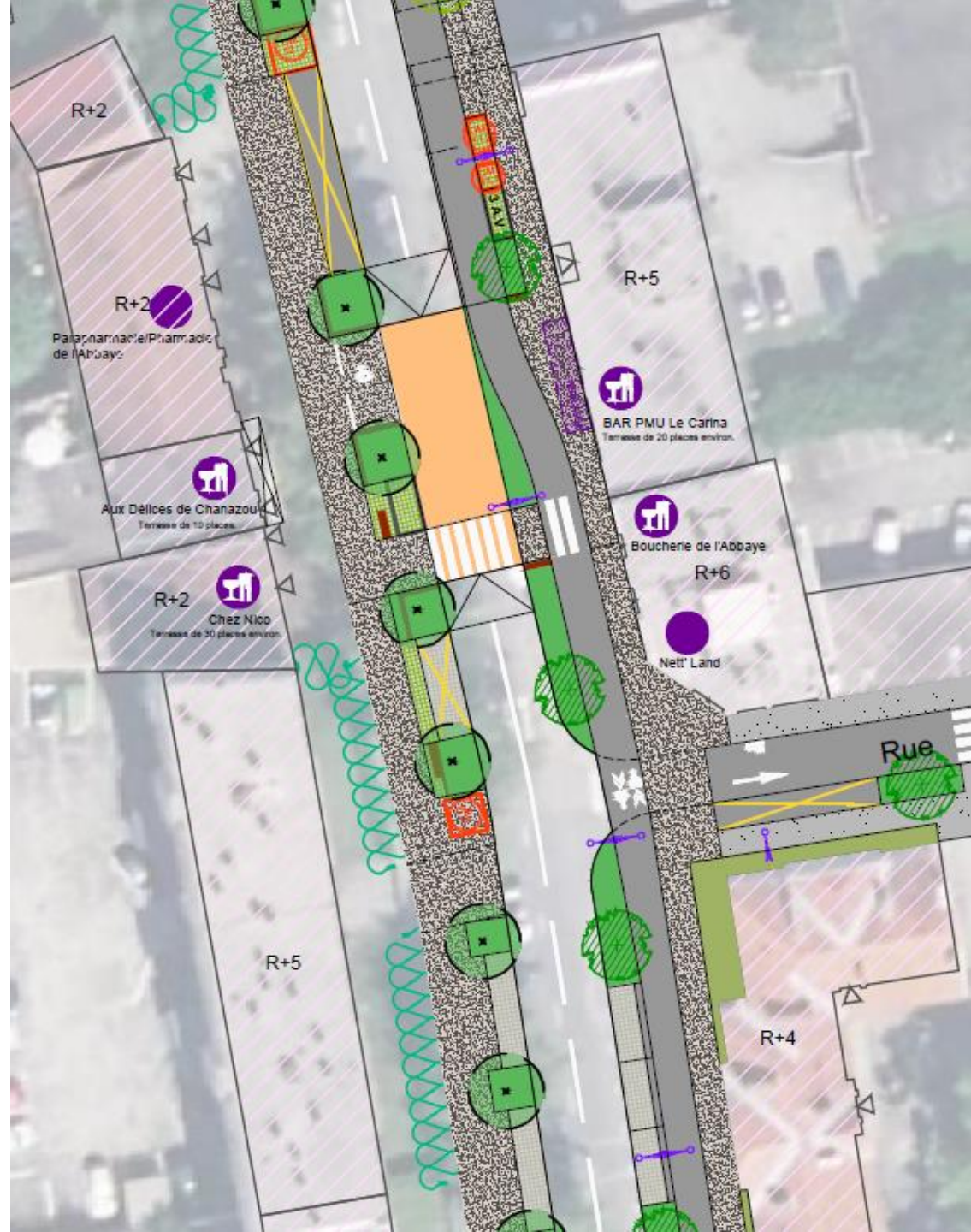
Perspective après aménagement – représentation non contractuelle



Pôle commercial de l'Abbaye

Objectifs à la fin des aménagements de l'Avenue

- Plateau piétonnier traversant surélevé, condensé, pour une place du piéton prépondérante.
- Piste cyclable séparée de la route par une bordure émergente.

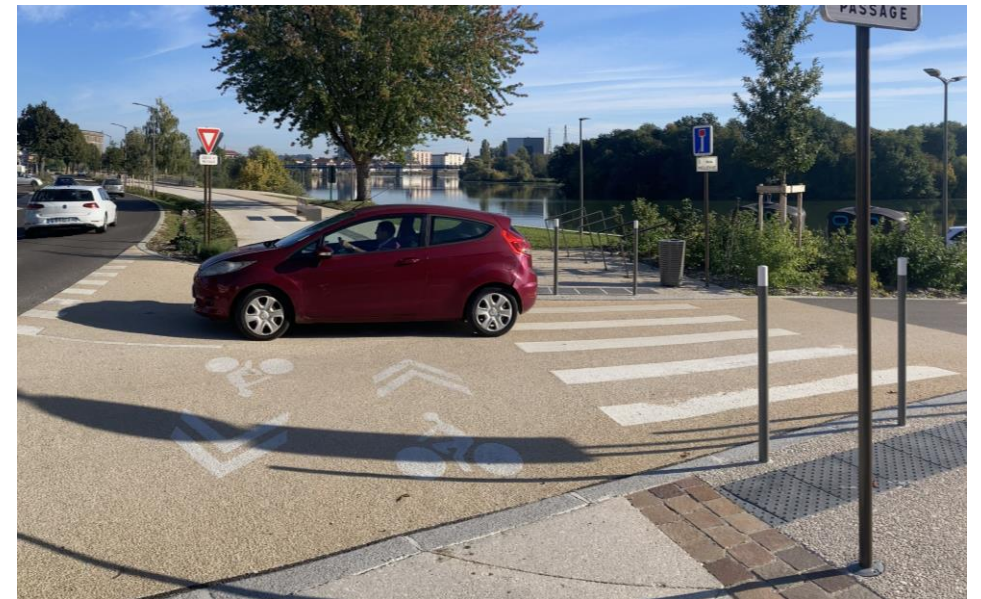


Continuité piétonne de la rue de Condé

Objectif à la fin des aménagements de l'Avenue Jeanne d'Arc



Inspirations

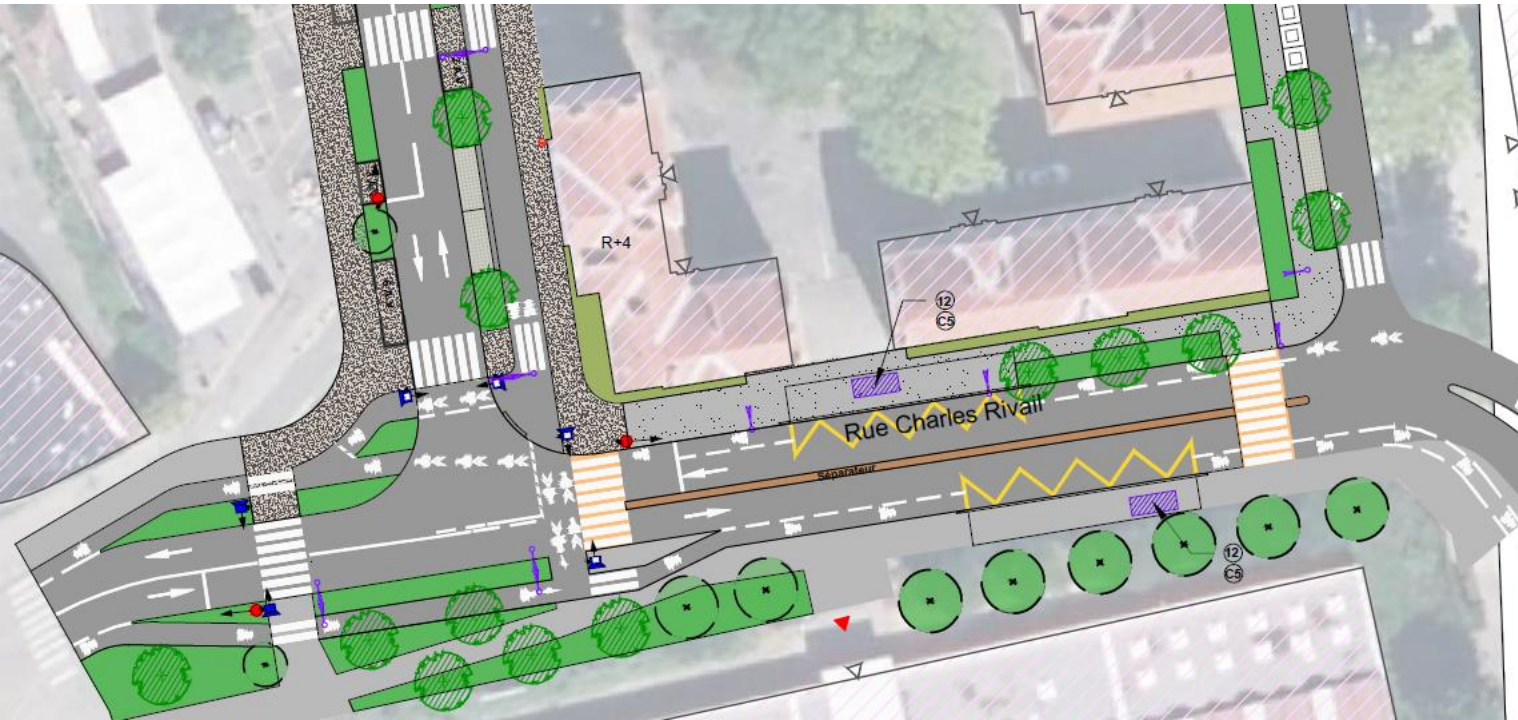


Résine ocre

Carrefour rue André Argouges / Rivail



Etat actuel



Objectifs à la fin des aménagements

- Simplification du carrefour
- Arrêt bus Saint-Augustin : le quai bus Nord est maintenu, le quai bus sud est déplacé.
- Connexion de la piste cyclable de Jeanne d'Arc à des bandes latérales sur Rivail/Argouges

Sud de l'avenue Jeanne d'Arc, place de la Commune

Existant



Perspective après aménagement – représentation non contractuelle

Les bâtiments de l'Abbaye seront renouvelés, non pris en compte dans la perspective

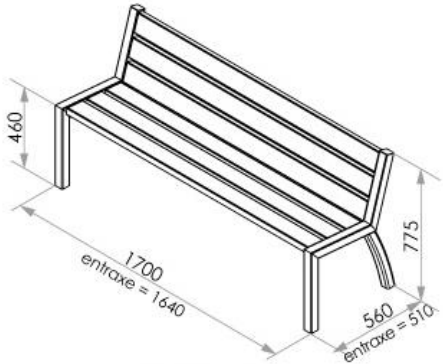


Le mobilier de détente et le mobilier lié aux mobilités actives

Banc

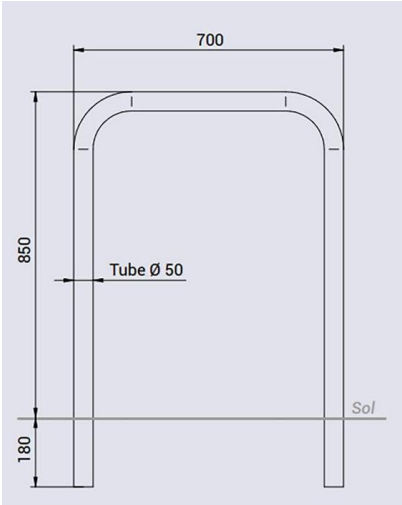


Modèle 1 place



Modèle 3 places

Arceaux vélo



Phasage des travaux et coûts

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'avant-projet s'élève à 6M€ HT.

Phase 0 : Travaux concessionnaires (chauffage urbain + Régie Eau et Assainissement)

→ De mai à automne 2024

Phase 1 : Travaux sur le tronçon Nord comprenant l'aménagement du carrefour G. Clémenceau

→ De début 2025 à mi-2026

Phase 2 : Travaux sur le tronçon Sud comprenant l'aménagement du carrefour A. Argouges / J. d'Arc / C. Rivail

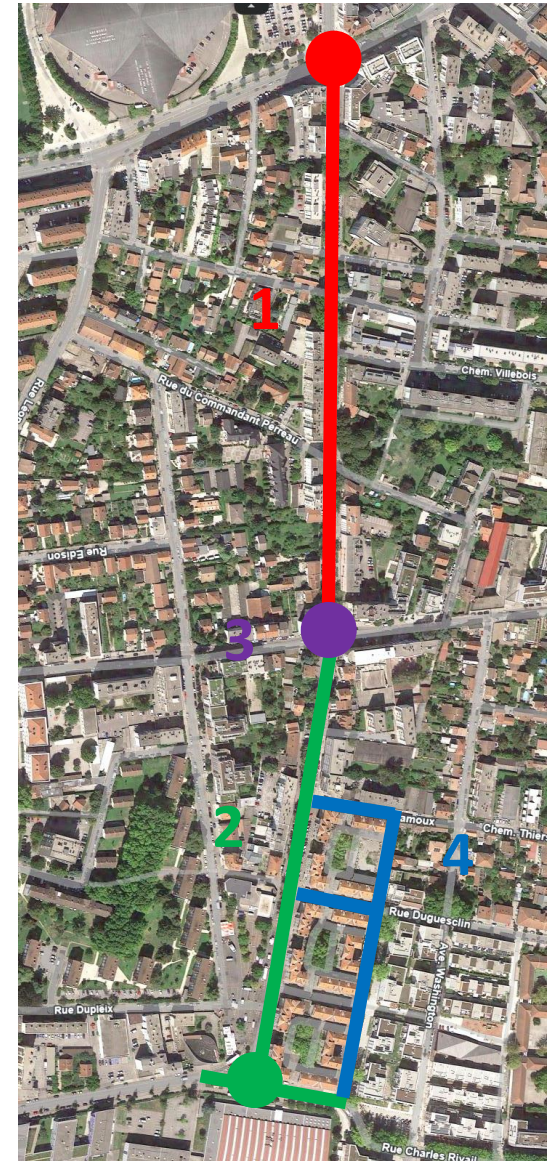
→ 2nd semestre 2026 à 1^{er} semestre 2027

Phase 3 : Travaux sur le carrefour C. Genin / J. d'Arc

→ 2nd semestre 2027

Phase 4 : Travaux d'aménagement des rues R. Cassin, M. Chamoux et Duguesclin en coordination avec les travaux de réhabilitation des immeubles de la cité de l'Abbaye

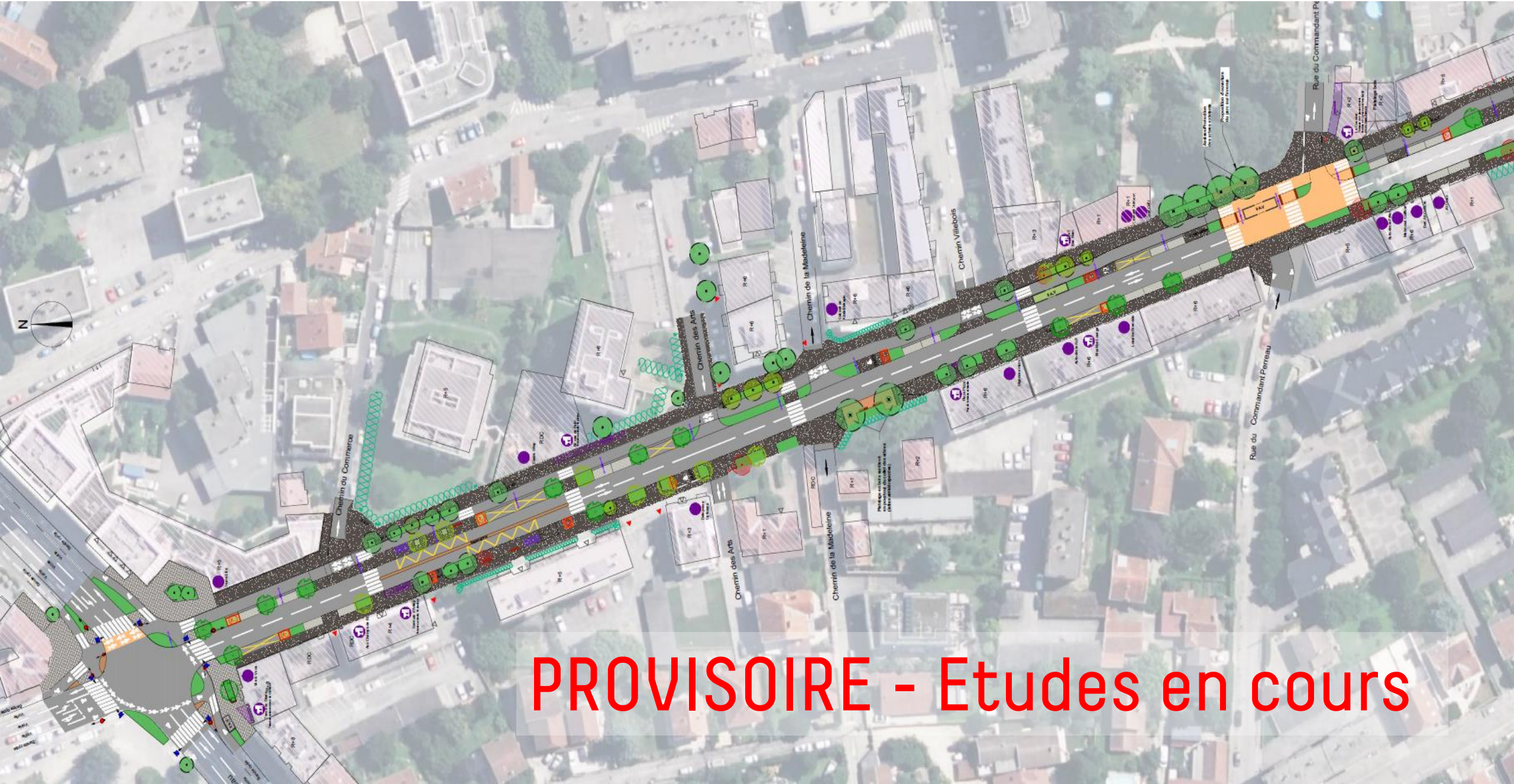
→ 2028 : à caler en fonction de l'avancement des travaux de rénovation des îlots



ANNEXE

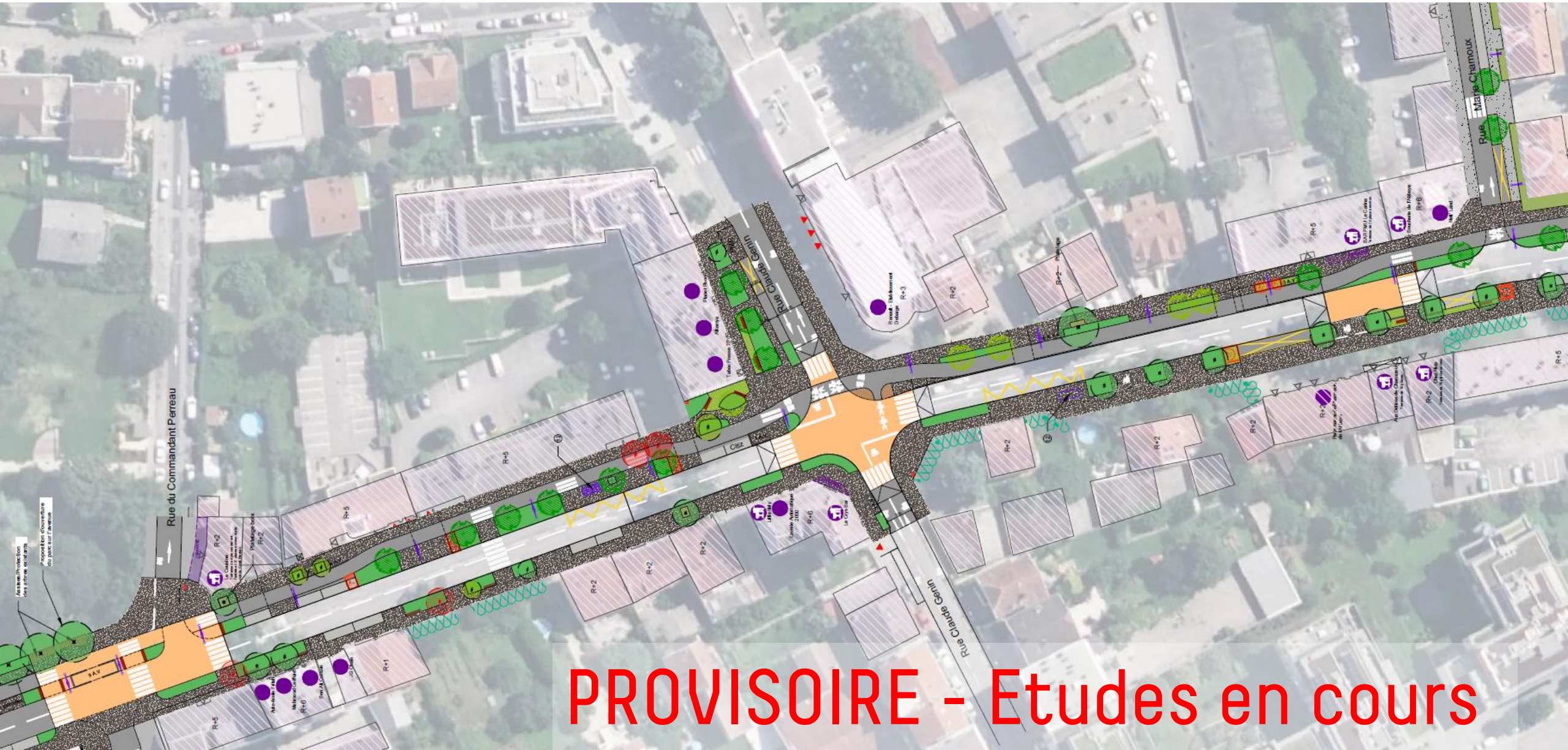
Plan prévisionnel du projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc
stade d'études avant-projet

Plan prévisionnel du projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc – stade d'études avant-projet



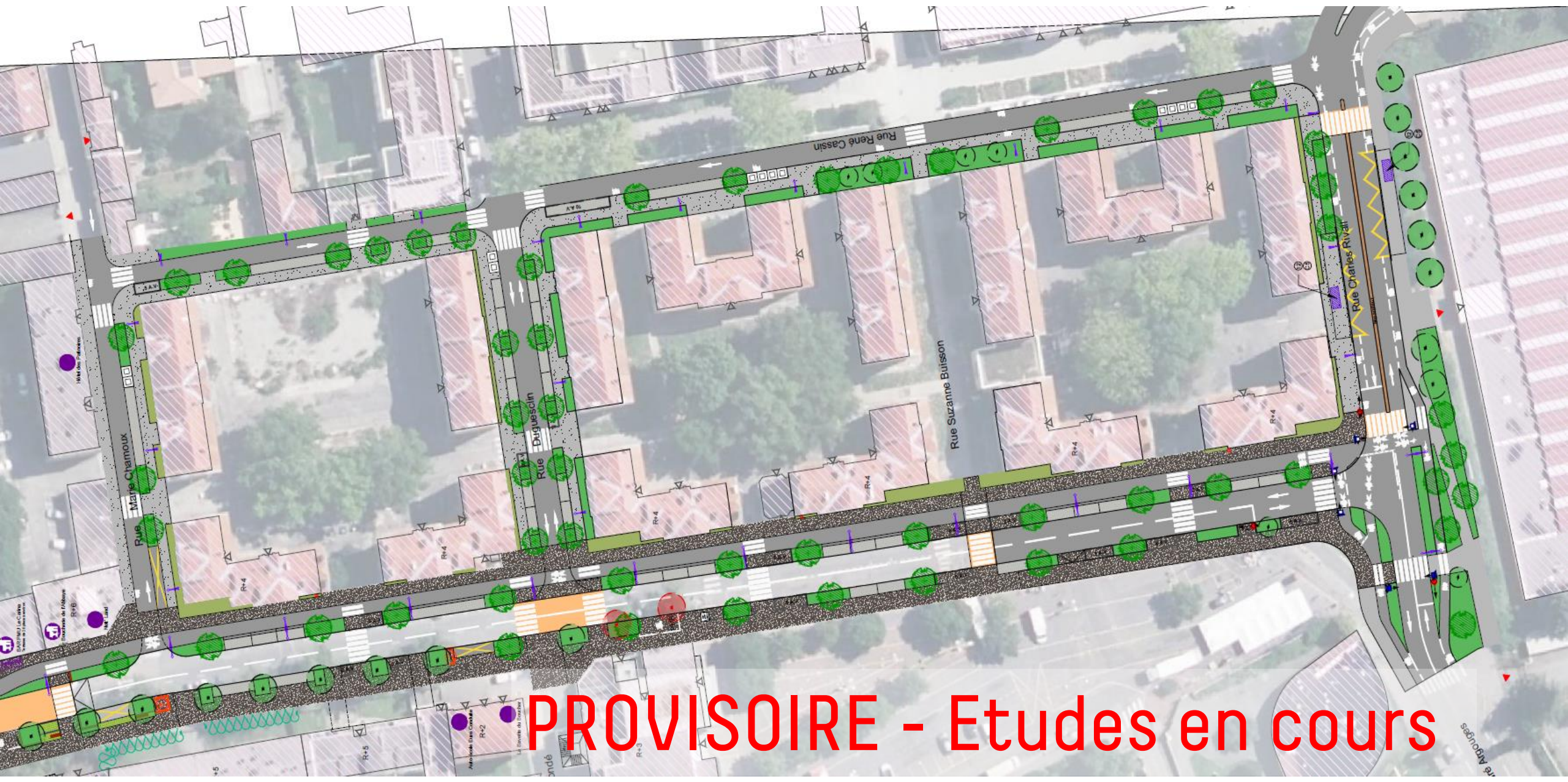
PROVISOIRE - Etudes en cours

Plan prévisionnel du projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc – stade d'études avant-projet



PROVISOIRE - Etudes en cours

Plan prévisionnel du projet de réaménagement de l'avenue Jeanne d'Arc – stade d'études avant-projet



PROVISOIRE - Etudes en cours